

PIECES POUR CONSTITUTION D'UN COMPROMIS DE VENTE D'UNE MAISON

ETATS-CIVILS DES PARTIES (VENDEURS/ACQUEREURS)

- Pièces d'identités des parties ;
- Coordonnées téléphoniques et adresses mails ;
- Profession ; adresse ;
- Situation matrimoniale : marié (date et lieu de mariage), veuf/veuve, divorcé, pacsé, célibataire ;
- Copie contrat de mariage, si concerné ;
- Convention de PACS, si concerné ;
- RIB.

CONCERNANT LE BIEN

- Situation du bien ainsi que les références cadastrales ;
- Prix de vente ainsi que montant du mobilier (si concerné);
- Liste du mobilier (détaillé avec valeur de chaque poste de mobilier) ;
- Copie du titre de propriété (acte de vente du notaire) ;
- Dernière taxe foncière ;
- La dernière facture de ramonage et/ou attestation d'entretien de la chaudière, si concerné ;
- En cas de présence de panneaux photovoltaïque (facture d'installation, autorisation d'urbanisme, contrat d'achat d'électricité...).

DIAGNOSTICS TECHNIQUES

- PLOMB (si construit avant 01/01/1949);
- AMIANTE (si permis de construire avant 01/07/1997);
- DPE (valable 10 ans / attention si DPE réalisé avant le 01/07/2021 à refaire) ;
- AUDIT ENERGETIQUE, si concerné ;
- ELECTRICITE (si installation de + 15 ans valable 3 ans);
- GAZ (si installation de + 15 ans valable 3 ans) ;
- ASSAINISSEMENT (Attention, sur certaines communes **diagnostic assainissement obligatoire même si relié au tout à l'égout**) – En cas de non-conformité, il est préférable d'obtenir un devis d'une entreprise pour la parfaite information de l'acquéreur.
- En présence d'une fosse septique, contrôle d'assainissement obligatoire (validité 3 ans)

SI TRAVAUX DE MOINS DE 10 ANS

- Liste des travaux effectués ;

PIECES POUR CONSTITUTION D'UN COMPROMIS DE VENTE D'UNE MAISON

- Toutes les factures de travaux réalisés par les entreprises (pas celles des matériaux ou fournitures);
- Les autorisations d'urbanisme, si concerné ;
- Les attestations d'assurances décennales des entreprises.

SI MAISON DE MOINS DE 10 ANS

- Permis de construire ;
- Déclaration Achèvement des travaux ;
- Attestation de non contestation de la conformité ;
- Assurance dommage ouvrage ;
- Assurances décennales des entreprises.

M^e Anne MULLER
Notaire
3 place du Général de Gaulle
57320 BOUZONVILLE
Tél. 03 87 78 29 18
Email: accueil.57013@notaires.fr